

L'Union sociale pour l'habitat signe avec le ministère du Logement, Action Logement et la Banque des Territoires, un protocole pour relancer la production de logements sociaux

L'Union sociale pour l'habitat, la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération des Coop'Hlm, Procvivis UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes Hlm ont signé vendredi 19 mars avec la ministre du Logement, Action Logement, la Banque des Territoires, en présence du président du Fonds national des Aides à la Pierre, un [protocole](#) dont l'objectif est de relancer la production de logements sociaux en 2021 et 2022. Ce protocole fixe un certain nombre d'engagements notamment financiers, destinés à relancer la dynamique d'agréments de logement sociaux qui a connu en 2020, une 4^{ème} année de baisse consécutive, passant sous la barre symbolique des 100.000 agréments.

L'ambition est, sur 2021 et 2022, de programmer 250.000 logements locatifs sociaux – dont 90.000 logements « très sociaux », de relancer l'accession sociale sécurisée à la propriété et d'accompagner les bailleurs dans la mise en œuvre du volet rénovation du plan de relance.

Pour Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, « *il faut tout d'abord se réjouir de l'ambition retrouvée du Gouvernement en matière de production de logement social. Après une année 2020 calamiteuse, et plus largement quatre années de baisse continue de la production, le Gouvernement semble avoir mesuré la catastrophe que représente la politique budgétaire menée à l'encontre des organismes Hlm depuis 2017. À ce titre, le référé très critique de la Cour des Comptes sur la mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité, c'est-à-dire la baisse des APL dans le parc social, rappelle opportunément que la politique du logement social ne se réduit pas à une équation budgétaire, mais qu'elle a pour objectif de loger des personnes et des familles aux revenus modestes. Cette ambition de 250.000 agréments pour 2021 et 2022 est celle de tout faire pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Je souhaite que nous puissions vite nous mettre au travail très concrètement avec l'État pour concrétiser, sur l'ensemble des territoires, en métropole et en Outre-mer, cette ambition en mobilisant le foncier, notamment par l'intermédiaire des Etablissements Publics Fonciers et le foncier public, en levant les blocages, en accentuant la pression sur les communes qui, encore aujourd'hui, ne respectent pas les obligations légales fixées par la loi SRU, en soutenant l'accession sociale à la propriété. Nous suivrons chacun de ces chantiers dans le cadre de la gouvernance partagée définie par le protocole.* »

Pour Valérie Fournier, présidente de la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, « *construire de nouveaux logements et investir au service du logement et des territoires est essentiel. Cet accord mobilise de nouveaux moyens pour répondre aux défis de la production de logements sociaux et accompagner l'accès au logement. Nos entreprises sont déterminées à les mobiliser au mieux.* »

Marie-Noëlle Lienemann, présidente de la Fédération des Coop'Hlm, « *se réjouit de la mise en place par Action Logement d'une prime exceptionnelle en faveur de l'accession sociale des ménages à revenus modestes sur l'ensemble du territoire alors que les conditions de financement de ces ménages se durcissent. Cette prime contribuera à répondre aux attentes de Françaises et de Français et à soutenir la production* ». Elle demande aussi « *à l'Etat d'être au rendez-vous de la mobilisation du foncier public au service de la production de logements sociaux en maîtrise d'ouvrage directe* ».

Pour Yannick Borde, président de Procivis UES-AP, « *alors que notre pays connaît une crise de l'offre de logements sans précédent, il est urgent que les acteurs agissent de manière concertée. C'est l'objet de ce protocole pour le logement social, et la démarche doit être saluée. Procivis UES-AP sera particulièrement impliqué sur le volet relatif à l'accession à la propriété qui est un enjeu majeur dans cette période, tant d'un point de vue économique que social.* »

Pour Denis Rambaud, président de la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes Hlm, « *la panne de la construction que nous avons constatée en 2020 dans les métropoles nous obligeait à un sursaut. L'affirmation de cette ambition marque le début d'un long et patient travail pour mobiliser tous les acteurs, lever les réticences et construire des politiques locales de l'habitat à la hauteur des besoins. La tâche est immense et les associations régionales seront au rendez-vous.* »

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)